

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2017

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
Karaté Québec

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **KARATÉ QUÉBEC** au 30 juin 2017 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été examinés par un autre comptable professionnel agréé.

Joly Riendeau et Associés inc.¹

Sherbrooke, le 13 février 2018

¹ Par Éric Bisson, CPA auditeur, CA

KARATÉ QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

(non audité)

	2017	2016
Produits		
Subventions (annexe A)	134 934 \$	123 074 \$
Compétitions, affiliations et autres (annexe B)	384 494	316 717
	519 428	439 791
Charges		
Frais de compétitions externes	135 436	90 780
Frais reliés au personnel	81 948	73 946
Frais de cotisations	76 078	69 494
Frais de compétitions internes	69 735	62 611
Frais des entraîneurs, formateurs et personnel de soutien	47 229	39 788
Frais d'arbitrage	39 396	30 281
Frais d'assurances	26 090	20 668
Frais d'exploitation	21 339	10 446
Frais pour les autres activités	20 006	8 718
Frais reliés aux entraîneurs des équipes du Québec	2 755	7 135
Frais des administrateurs	836	6 593
Honoraires professionnels	8 619	6 311
Frais informatique	2 341	3 729
Frais des équipements de compétition	2 208	3 081
Amortissement des immobilisations corporelles	2 025	1 867
	536 041	435 448
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 613) \$	4 343 \$

KARATÉ QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

(non audité)

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2017 Total	2016 Total
Solde au début	6 190 \$	84 242 \$	90 432 \$	86 089 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 025)	(14 588)	(16 613)	4 343
Investis en immobilisations	2 522	(2 522)	-	-
Solde à la fin	6 687 \$	67 132 \$	73 819 \$	90 432 \$

KARATÉ QUÉBEC**BILAN****30 JUIN 2017**

(non audité)

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	40 583 \$
Débiteurs (note 3)	69 053	24 145
Subvention à recevoir	29 364	29 364
Frais payés d'avance	2 706	3 500
	<u>101 123</u>	<u>97 592</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	6 687	6 190
	<u>107 810 \$</u>	<u>103 782 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (note 5)	1 770 \$	- \$
Créditeurs	3 544	8 950
Apports reportés (note 6)	28 677	4 400
	<u>33 991</u>	<u>13 350</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations	6 687	6 190
Non affectés	67 132	84 242
	<u>73 819</u>	<u>90 432</u>
	<u>107 810 \$</u>	<u>103 782 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


 _____, administrateur



_____, administrateur

KARATÉ QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

(non audité)

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 613) \$	4 343 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 025	1 867
	(14 588)	6 210
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	(25 243)	(13 382)
	(39 831)	(7 172)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 522)	(3 000)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(42 353)	(10 172)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	40 583	50 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	(1 770) \$	40 583 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	- \$	40 583 \$
Découvert bancaire	(1 770)	-
	(1 770) \$	40 583 \$

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

(non audité)

1. Statut et objectif de l'organisme

Karaté Québec est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. Sa mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les revenus d'affiliations sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

KARATÉ QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2017**(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipement	20 %

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire et des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2017	2016
Clients	43 153 \$	9 904 \$
Taxes à la consommation	25 900	14 241
	<u>69 053 \$</u>	<u>24 145 \$</u>

4. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	14 283 \$	14 077 \$	206 \$	636 \$
Mobilier de bureau	9 220	8 718	502	602
Équipement	38 717	32 738	5 979	4 952
	<u>62 220 \$</u>	<u>55 533 \$</u>	<u>6 687 \$</u>	<u>6 190 \$</u>

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 20 000 \$ au taux de 7,95 % et renouvelable annuellement.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

(non audité)

6. Apports reportés

	2017	2016
Programme Placements Sports		
Solde au début	4 400 \$	10 000 \$
Moins : Sommes comptabilisées aux produits	(4 400)	(5 600)
Plus : Sommes reçus au cours de l'exercice	28 677	-
Solde à la fin	28 677 \$	4 400 \$

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2017	2016
Débiteurs	(44 908) \$	(6 218) \$
Frais payés d'avance	794	(3 500)
Créditeurs	(5 406)	1 936
Apports reportés	24 277	(5 600)
	(25 243) \$	(13 382) \$

8. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et à la subvention à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

(non audité)

8. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe.

KARATÉ QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

(non audité)

	2017	2016
Annexe A		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
Autres subventions		
Programme de soutien au développement de l'excellence	68 320 \$	65 000 \$
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	61 974	52 474
Programme Placements Sports	4 640	5 600
	134 934 \$	123 074 \$

Annexe B**Compétitions, affiliations et autres**

Affiliations	118 616 \$	101 154 \$
Compétitions internes	129 744	116 646
Activités	11 765	540
Compétitions externes	109 009	84 954
Autres revenus	15 360	13 423
	384 494 \$	316 717 \$